



## **Message de l'Organisation mondiale des douanes à l'occasion de la Journée internationale de la douane de 2026**

**Date : 26 janvier 2026, 9h00 (temps universel coordonné)**

### **Une douane qui protège la société par sa vigilance et son engagement**

Le 26 janvier de chaque année, les administrations douanières du monde entier célèbrent la Journée internationale de la douane. C'est l'occasion pour elles de rendre hommage à leurs personnels pour leur dévouement, de sensibiliser le public à l'égard de la mission de la douane et de mobiliser les décideurs qui peuvent les aider à disposer des outils et des ressources nécessaires pour mener à bien leurs efforts d'innovation et relever les défis auxquels elles sont confrontées de manière efficace et efficiente.

La Journée internationale de la douane offre également la possibilité à l'OMD, en tant que porte-parole de la communauté douanière mondiale, de mettre en avant un domaine spécifique dans lequel la communauté peut mener une action collective. Cette année, nous voulons mettre en lumière le rôle de la douane en tant que protectrice de la société et démontrer par là notre engagement en faveur de la sûreté et de la sécurité à travers le thème choisi par l'OMD pour 2026 : « *Une douane qui protège la société par sa vigilance et son engagement* ».

J'invite donc les Membres de l'OMD à suivre l'orientation donnée par ce thème et à faire mieux connaître au public la manière dont leur engagement inébranlable soutient et protège les communautés qu'ils servent. En effet, malgré la position privilégiée que la douane occupe à la frontière, sa contribution indispensable à la gestion de la sécurité et au bien-être des personnes partout dans le monde n'est généralement pas perçue comme faisant partie de sa mission. Nous devons démontrer que des autorités douanières fortes et bien équipées sont indispensables pour protéger la sécurité, la santé publique et l'environnement ainsi que pour assurer la facilitation des échanges et la sûreté des chaînes logistiques, à l'échelle tant nationale qu'internationale.

Nous pouvons insister sur nos réalisations sur le terrain, en mettant en évidence les pratiques et les outils qui permettent de les obtenir. Nous pouvons également démontrer la valeur du partage de l'information et du renseignement, de la coopération régionale et internationale, du renforcement des capacités, de la gestion des risques, des équipements de détection et de l'analyse des données en tant qu'éléments essentiels de notre stratégie dans le domaine de la protection de la société.

Le mandat de la douane dans le domaine de la protection de la société ne se limite pas à la lutte contre la fraude ciblant le trafic d'armes à feu, de stupéfiants et de marchandises dangereuses ainsi que les flux financiers illicites. Il s'étend aux domaines de l'amélioration de la santé et de la sécurité des personnes, de la protection de l'environnement, de la réponse aux catastrophes et de la gestion de la sécurité mondiale.

Une protection plus efficace de la société exigeant une réponse unifiée, nous devons également montrer comment l'établissement de partenariats apporte une valeur ajoutée importante aux efforts tendant à sécuriser nos frontières et les chaînes logistiques mondiales, que ce soit avec d'autres administrations, des autorités gouvernementales, des services de prévention et de répression, des agences de renseignement, des organisations internationales, des organisations non gouvernementales (ONG) ou encore des opérateurs commerciaux et logistiques.

J'encourage les Membres à participer activement aux opérations menées par l'OMD et à tirer pleinement parti des normes, orientations et outils de l'Organisation qui sont tous spécialement adaptés aux besoins des administrations douanières. La force de notre vigilance tient à l'utilisation de tous les outils à notre disposition.

Notre discours commun doit consister à faire comprendre que l'action de la douane ne se limite pas à entraver et faire cesser des activités criminelles, mais qu'elle contribue également à la préservation de la sécurité et du bien-être de la société tout entière. Ensemble, en mettant en lumière ce rôle décisif joué par la douane et en le présentant à travers des récits captivants et auxquels on peut s'identifier, nous parviendrons à faire mieux comprendre notre mission au public et à mieux faire ressortir la valeur de notre travail.

En nous appuyant sur la dynamique collective créée autour du thème de l'année précédente, continuons à partager le récit du travail positif et essentiel accompli par la douane. Dans le cadre de ces efforts, gardons toutefois à l'esprit que les objectifs que nous poursuivons sont importants et

complexes. Notre capacité à mobiliser, influencer, informer et inspirer notre public est d'autant plus forte lorsque nos récits s'appuient sur des faits et des réalisations qui contribuent à l'amélioration du bien-être de la société. Lorsque nos efforts aboutiront, la société se rendra compte que partout où il y a une frontière, il y a des douaniers qui mettent tout en œuvre pour concrétiser leur engagement à la protéger.

Je suis très reconnaissant du soutien que vous m'apportez pour faire de cette Journée internationale de la douane un événement mémorable, ainsi que pour faire la promotion et agir en fonction de notre thème de 2026 tout le long de l'année. Faisons en sorte de nous employer, cette année, à aider le monde à mieux comprendre le rôle fondamental que joue la douane dans la protection de la société et de la vie des personnes.

Je vous souhaite, à toutes et tous, une excellente Journée internationale de la douane.

**Ian Saunders,**  
Secrétaire général  
*26 janvier 2026*